

Impôt sur le revenu

Et qu'est-ce que le déficit a à voir avec l'inflation? Les contribuables qui se présentent à une banque pour contracter un emprunt ne doivent pas oublier que le gouvernement du Canada est passé par là avant eux pour emprunter 26 milliards de dollars auprès des institutions financières canadiennes ou étrangères pour financer ce terrible déficit. C'est à cause de ce déficit que les taux d'intérêt montent et les Canadiens sont totalement démunis devant pareille gestion des fonds publics. Il y a des millions de contribuables. Nous ne l'oublions pas. Nous n'oublions pas que 14.7 millions de Canadiens ont rempli une déclaration d'impôts en 1980 et 15.1 millions en 1981.

Les modifications qu'on apporte au régime fiscal ont de profondes répercussions qui touchent pratiquement tout le monde. Et par conséquent, ceux qui sont aux prises avec l'inflation, qui est peut-être à la baisse actuellement, mais que les dépenses débridées du gouvernement pourraient fort bien raviver, doivent en faire les frais, c'est-à-dire nos millions de chômeurs. Nous avons 1.6 millions de chômeurs qui se cherchent toujours du travail et un autre million qui y ont renoncé. Il y a plus de trois millions de personnes au Canada qui souffrent du chômage. Elles sont les victimes de la mauvaise gestion des deniers publics.

Nous sommes forcés de dépenser plus d'argent et de majorer les impôts pour régler les problèmes que le gouvernement a créés de toutes pièces. Il y a bien des choses que le gouvernement aurait pu faire, bien des mesures qu'il aurait pu prendre depuis des années pour régler nos problèmes fiscaux. Il est question d'un rapport sur les transactions financières clandestines. Les députés se rendent-ils compte que selon ces experts les transactions financières clandestines représentent au Canada presque le quart de toute l'activité économique? Ces transactions secrètes s'élèveraient à quelque 53 milliards de dollars. Quelle est l'attitude du gouvernement à ce sujet? Le gouvernement est-il disposé à démasquer ces individus qui se débentent aux impôts? Non. Il préfère plutôt s'attaquer à quelques pêcheurs de Nouvelle-Écosse qui, en exerçant leur métier, risquent leur vie tous les jours. Le fisc ne cesse de les accabler d'avis de cotisation, épluchant sans cesse leurs déclarations d'impôt et leur réclamant de l'argent.

Le fisc fait la même chose avec ceux qui montent une petite exploitation agricole pour faire vivre leur famille. Il refuse à ces gens-là de déduire la moindre dépense. Car, dit-on aux intéressés, parce que vous êtes salarié, le régime fiscal ne va pas vous faire de faveur. Pourquoi ne traque-t-on pas plutôt des criminels? Pourquoi ne pas poursuivre les trafiquants de drogue? Pourquoi ne pas récupérer des milliards de dollars en démasquant des tractations clandestines, des tractations dont l'existence a été reconnue scientifiquement?

Je voudrais soulever un seul aspect de cette mesure fiscale, vu le peu de temps dont je dispose, soit l'attitude du gouvernement à l'égard des retraités. En décembre 1981, j'ai demandé au ministre des Finances à la Chambre des communes s'il songeait à revenir sur sa décision de priver les personnes âgées des \$1,000 d'exemption sur le revenu de pension. Sauf erreur, il avait répondu qu'il y songerait. Et il est aux prises avec cette question depuis lors. On en parle partout, dans les journaux, les études fiscales et ainsi de suite.

• (1520)

Quand je lis l'article 67 du projet de loi, je me rends compte que le ministre des Finances n'a pas supprimé cette disposition

outrageante. Je tiens à le signaler parce qu'au moment où la question lui a été posée devant le public canadien, il avait fait preuve de beaucoup de sympathie à l'égard des personnes âgées qui tentent de se ménager des jours meilleurs. Je ne trouve nulle part dans le C-139 de dispositions plus ingrates qui privent les personnes âgées d'une exemption fiscale de \$1,000 si elles participent à un autre régime enregistré d'épargne-retraite.

Si c'est là la façon dont le gouvernement traite nos vieillards, je m'inquiète sérieusement pour l'avenir du Canada. Si le gouvernement s'imagine que les Canadiens en général souhaitent piquer dans les poches de leurs concitoyens âgés simplement pour enrichir le gouvernement, pour lui permettre de secourir Dome Petroleum ou Bombardier et poursuivre toutes ces activités qu'il a entreprises, si c'est ce qu'il croit, il fait une grave erreur.

[Français]

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le Président, je crois que ce projet de loi nous oblige à prendre la parole pour rappeler à la nation canadienne à quel genre d'administration controversée nous devons faire face. Ce projet de loi nous rappelle à peu près les quatre budgets qui ont été présentés depuis 1981. Compte tenu des corrections, des modifications, des erreurs qui ont été corrigées deux fois, finalement nous arrivons avec une brique assez volumineuse que les comptables et encore plus les contribuables auront, sans aucun doute, de la difficulté à saisir. Il n'en demeure pas moins que ce projet de loi nous oblige à dénoncer de façon très spéciale le gouvernement sur sa mauvaise gestion, sur ses mauvaises projections, sur ses engagements qu'il a été incapable de respecter, et sur les promesses qu'il a faites aux électeurs pour tenter de s'assurer leur confiance. De plus, tenant compte de ces modifications, on se rend compte de quelle façon le gouvernement peut dire n'importe quoi pour gagner évidemment l'appui de la population.

Je parle des quatre budgets présentés depuis 1981. Ils comportent une foule de modifications qui tantôt font mal particulièrement aux plus démunis. Ce ne sont pas les plus riches qui se font attraper, mais bien ceux qui en ont le plus besoin, ceux qui sont les moins capables de faire face à certaines réductions, à certaines modifications qui touchent directement l'électeur. Mais ce qui est renversant, monsieur le Président, c'est que, depuis novembre 1981, il y a eu 48 changements dans les prévisions budgétaires à partir du prédécesseur du ministre des Finances actuel (M. Lalonde), et le titulaire actuel, depuis octobre dernier seulement, fait déjà preuve d'erreurs incroyables, tantôt relativement aux déficits, tantôt relativement aux emprunts du gouvernement ou aux prévisions d'emprunts.

Monsieur le Président, pour l'électorat canadien, pour celui qui nous écoute, il est évident qu'en quelques mois, on a cru que, lorsque le très honorable premier ministre (M. Trudeau) s'était débarrassé du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) et ancien ministre des Finances, il aurait peut-être eu un peu plus de doigté dans ses projections; on a cru qu'il était peut-être gênant pour le très honorable premier ministre du Canada de demander au ministre des Finances de l'époque de se retirer tout simplement, étant donné sa faillite monumentale, non seulement dans ses projections, mais aussi